

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

## Fonctionnement, déroulement, résultats

Le Conseil municipal de Saint-Cannat compte 29 membres. Il est renouvelé tous les 6 ans, au suffrage universel direct.

### Élections

Les citoyens élisent les conseillers municipaux pour six ans, au suffrage universel direct, au scrutin de liste à deux tours.

- à l'issue du 1er tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (au moins 50% des voix plus une), elle obtient 50% des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en proportion du nombre de suffrages obtenus. Sinon, il est procédé à un 2e tour.

- pour le 2e tour, seules les listes ayant obtenu plus de 10% des voix au 1er tour peuvent se maintenir.

Les listes ayant obtenu entre 5% et 10% peuvent toutefois fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La liste qui obtient le meilleur résultat obtient 50% des sièges. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

### Résultats des élections du 15 mars 2020

La dernière élection municipale a eu lieu le 15 mars 2020. La liste Ensemble demain conduite par Jacky Gérard a été élue à 69,17%.

*2 listes = 1 seul tour*

SAINT-CANNAT - RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES 2020					
Inscrits 4927	Votants	2452	49,77%		
	Exprimés	2368	48,06%		
Abstentions 2475 > 50,23%	Blancs	45	0,91%		
	Nuls	39	0,79%		
				NOMBRE D'ELUS	
Candidat	Liste	Voix	%	Conseillers Municipaux	Conseillers Communautaires
GERARD Jacky	Ensemble demain	1638	69,17%	25	1
BESSE Georges	Pour Saint-Cannat	730	30,83%	4	